



Strasbourg, 10 novembre 2016

CODEXTER (2016) 24

COMITÉ D'EXPERTS SUR LE TERRORISME (CODEXTER)

DOCUMENT DE DISCUSSION

PROPOSITIONS POUR PROMOUVOIR LES TRAVAUX DU CODEXTER

Secrétariat de la Division Anti-terrorisme

Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, DG I

Lors de la 8^e Réunion du Bureau du CODEXTER, qui s'est tenue les 29 et 30 septembre 2016, le Secrétariat a été chargé de préparer, en vue de la 31^e Réunion plénière, un document contenant des propositions pour promouvoir et accroître la visibilité des travaux effectués par le CODEXTER. Le présent document de discussion souligne certaines des principales mesures qui pourraient être prises dans le cadre des stratégies actuelles de communication du Conseil de l'Europe.

1. Une plus large traduction des matériaux du CODEXTER

Comme les documents et les matériaux du CODEXTER sont uniquement traduits dans les deux langues officielles du Conseil de l'Europe, l'anglais et le français, traduire les principaux matériaux en davantage de langues pourrait les ouvrir à un plus large public à travers les Etats membres. Cependant, comme de telles traductions ne peuvent émaner du budget ordinaire, celles-ci seraient à effectuer *pro bono* par des personnes intéressées ou des fonds devraient être fournis par les Etats membres, sur une base volontaire.

2. Accueillir et participer à des événements

Le CODEXTER pourrait organiser (et assister à) une variété d'événements, dont des séminaires, des conférences et/ou des ateliers de travail destinés à des groupes spécialisés et intéressés. Ces événements pourraient, par exemple, être organisés en fonction des domaines prioritaires du CODEXTER pour 2016-2017, incluant des sujets comme : « terrorisme et Internet », « aborder les liens entre le terrorisme et le crime organisé transnational », « définir le terrorisme » et les « dimensions de genre de la lutte contre le terrorisme ». La participation pourrait cibler des professionnels dans un domaine particulier (comme des juges, des procureurs, des responsables de l'application de la loi et la police) ou mettre davantage l'accent sur l'éducation, la recherche et le milieu universitaire.

3. Améliorer le site Internet du CODEXTER

Le site Internet du CODEXTER est la principale plateforme publique d'annonces, de matériaux pertinents et de documents connexes, incluant une base de données contenant plusieurs profils nationaux relatifs à la lutte contre le terrorisme et la jurisprudence pertinente de la CEDH. Le Secrétariat, en collaboration avec la Direction de la communication du Conseil de l'Europe, pourrait mener des actions afin de contribuer à la promotion du site Internet.

4. Développer les matériaux promotionnels et informatifs pour diffusion

Afin de garantir que les matériaux promotionnels et informatifs soient disponibles et accessibles aux fonctionnaires, aux praticiens et aux organisations pertinentes, le CODEXTER pourrait développer des livrets pratiques ou des brochures. Ces matériaux pourraient fournir aux entités intéressées, un guide de référence rapide sur les principaux sujets du CODEXTER, ainsi que sur les instruments comme la Convention n° 198 et le Protocole additionnel.

5. Un engagement renforcé avec les entreprises privées et les organisations locales/de terrain

Afin de contribuer à la sensibilisation et à l'utilisation des matériaux de lutte contre le terrorisme, de droits de l'Homme et d'Etat de droit du CODEXTER, des mesures pourraient être prises afin d'identifier davantage les institutions, les organisations non-gouvernementales, les entreprises privées, les chercheurs et les autres acteurs au niveau national et international qui bénéficieraient de l'engagement du CODEXTER.